九州大学学術情報リポジトリ
Kyushu University Institutional Repository

# L'Hypothèse du voyage à Grenoble en 1828 : Précisions sur la genèse du "Rouge et le Noir"

Takaki, Nobuhiro

https://hdl.handle.net/2324/18957

出版情報：H.B. Revue internationale d'études stendhaliennes. (no 7-8), pp.163-176, 2006-09. Eurédit
バージョン：
権利関係：

# L'hypothèse du voyage à Grenoble en 1828 : précisions sur la genèse du *Rouge et le Noir*

*Nobuhiro Takaki*

Nous savons peu de choses sur la genèse du *Rouge et le Noir*, malgré les minutieuses recherches de René Fonvieille et Claude Liprandi qui révélèrent les principaux documents d'époque à ce sujet. Jusqu'à ce jour, en se fondant sur les notes écrites par Stendhal, on a pu généralement admettre que la première idée du roman lui serait venue à l'esprit en octobre 1829 au cours d'un voyage dans le Midi (plus précisément à Marseille), et qu'au terme de ce voyage, sur le chemin de Paris, il serait passé par son pays natal, le Dauphiné. Mais cette hypothèse doit être réexaminée attentivement, car elle ne repose sur aucune preuve incontestable et ceux qui la soutiennent s'appuient sur les éditions déjà anciennes (Divan, Champion, premières Pléiade) qui récusent un peu trop vite certains écrits du romancier et de son entourage intime comme des approximations ou des erreurs de mémoire (notamment sur le plan des dates). Nous nous proposons ici de revenir sur la chronologie de ces déplacements stendhaliens durant la période 1828-1829, pour établir que ce ne serait pas en 1829, mais en 1828 que Stendhal fit un bref voyage en Dauphiné et montrer que ce voyage aurait eu un rôle déterminant dans le projet initial de son chef-d'œuvre.

On se souviendra que le principal indice en faveur du voyage dans le Midi est cette note marginale de l'exemplaire Serge André des *Promenades dans Rome* : « Nuit du 25 au 26 octobre 1828 [*sic*], à Marseille, je crois, idée de *Julien*, depuis appelé, en mai 1830, *Le Rouge et le Noir*»[1]. Robert Vigneron a signalé en 1934 l'erreur sur l'année commise par Stendhal, en fixant la chronologie et l'itinéraire du voyage en Espagne et dans le Midi à l'automne 1829 [2] ; et, depuis, cette rectification de calendrier est généralement acceptée [3]. L'erreur sur l'année a d'ailleurs été confirmée par cette note que Vigneron n'a jamais eu l'occasion d'avoir sous les yeux :

> Cette, du lundi au vendredi soir, 16 octobre 1829.
> 22, from Massilia.
> Samedi 24, à 5 heures beau soleil, in Lyons.
> Dimanche, 25, bat[eau] à vapeur. Arrivé à minuit à Chalon [4].

Pour autant cette indication, notée en marge des *Novelle* de Matteo Bandello et demeurée inédite jusqu'en 1982, a peu retenu l'attention des stendhaliens, à part celle de Kosei Kurisu, qui l'a citée dans un

récent article de la présente revue [5]. Pour ce qui nous concerne, examinons-la sous un autre angle. D'abord, ce qui est remarquable, c'est la mention des jours de la semaine, suivies de dates. En nous référant au calendrier [6], nous pouvons constater qu'elles correspondent parfaitement, et l'exactitude de la datation donne à penser que Stendhal a écrit cette note peu de temps après son voyage. Il faut donc corriger les indications qui se trouvent dans la note citée plus haut des *Promenades dans Rome* : c'est vraisemblablement du 17 ou 18 octobre jusqu'au 22 octobre que le romancier a séjourné à Marseille, là où il aurait eu l'«idée de *Julien*».

Cette datation si précise de la note marginale de *Novelle*, contribue à donner du poids aux indications géographiques qu'elle fournit. On a supposé jusqu'ici que Stendhal avait pris la route suivante : Libourne, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Barcelone, Montpellier, Marseille, Grenoble et Paris [7]. Mais pourtant si l'on suit cette note, il est remonté, directement de Lyon à Chalon-sur-Saône en bateau à vapeur excluant ainsi tout détour par sa ville natale (détour mentionné en 1958 par Henri Martineau [8], mais contesté depuis). En choisissant la remontée du Rhône et de la Saône, Stendhal optait pour le moyen de locomotion alors le plus rapide pour revenir à Paris. De fait, il y est arrivé à la fin du mois d'octobre comme l'atteste une autre note (celle inscrite en marge d'*In morte di Lorenzo Mascheroni* de Vincenzo Monti ainsi rédigée : « Paris, 29 octobre 1829 [9] ».

Ceci contredit formellement la présomption habituellement admise selon laquelle Stendhal était rentré à Paris seulement au début de décembre [10]. Certes, après son voyage, il attendra le 2 décembre pour revoir Alberthe de Rubempré, mais cela ne prouve point son absence de la capitale jusqu'à cette date. Il est, somme toute, probable que le romancier, apprenant vers le 29 octobre, la liaison amoureuse de son infidèle maîtresse avec son ami, Adolphe de Mareste, ait repoussé le moment de reprendre contact avec elle pour se consacrer durant tout le mois de novembre à ses nouveaux travaux : *Les gens dont on parle* et *Vanina Vanini*. Le premier, qui porte la date du 5 novembre [11], n'est qu'une courte ébauche, abandonnée aussitôt, à laquelle aurait succédé la composition du second texte qui devait prendre assez de temps ; puisque cette nouvelle, un des chefs-d'œuvres stendhaliens, avait besoin d'élaboration, comme le suggère ce brouillon d'une lettre à Honoré de Balzac, écrit en octobre 1840 : « J'ai fait quelques plans de romans, par exemple *Vanina* ; mais faire un plan me glace [12] ». La rédaction en aura été difficilement poursuivie jusqu'au 3 décembre 1829, date à laquelle le manuscrit a été envoyé à Louis-Désiré Véron, fondateur de la *Revue de Paris*[13].

Pour nous résumer, tout semble concourir à écarter l'hypothèse d'un séjour à Grenoble en octobre-novembre 1829 (séjour qui n'a d'ailleurs jamais été évoqué par Stendhal) et cela incite donc à dissocier le voyage méridional d'un éventuel retour au pays. L'erreur des chercheurs sur ce point vient probablement d'une mauvaise lecture

des allusions que l'on trouve éparses dans la *Vie de Henry Brulard* à ce propos [14]. En lisant ces allusions on se rend vite compte que c'est en 1828 et non en 1829 que Stendhal affirme s'être rendu dans le Dauphiné. Si Stendhal lui-même se trompe à propos du voyage dans le Midi en 1828 (Robert Vigneron, établissant clairement qu'entre septembre et décembre 1828 il ne pouvait s'y trouver, tient ce millésime pour « très suspect [15] »), l'on peut cependant supposer un autre voyage, avec pour seule destination le Dauphiné, en 1828.

Cherchons donc les indices qui permettraient d'éclairer ce voyage à Grenoble en 1828, mentionné par Stendhal lui-même. Ce qui retient d'abord l'attention, c'est une allusion faite par un de ses amis intimes, le naturaliste et explorateur Victor Jacquemont, qui le rencontrait presque toutes les semaines, dans le salon de Destutt de Tracy, chez Mareste, ou surtout chez Madame Pasta. Le 23 juillet 1828, Jacquemont écrit sur un mode légèrement ironique à leur camarade anglais, l'avocat Sutton Sharpe : « Si vous pouviez venir ici avant le 5 août, ce serait charmant. Je vous reverrais encore, libre de soins désormais, car tous mes préparatifs de voyage sont terminés ; notre noble ami, le comte de Stendhal, n'est pas encore parti pour ses terres [16] ». Il va sans dire que les Beyle n'étaient pas aristocrates et qu'à cette époque-là, ils ne possédaient plus leurs anciennes propriétés. On prendra ici en première approche l'expression «ses terres » comme équivalent de «pays natal» et on écartera aussi l'hypothèse que Stendhal, rentré six mois avant de Milan (sa *mère patrie* adoptive) ait eu l'intention d'y repartir. La lettre de Jacquemont nous fait donc supposer que le romancier parlait à ses amis du projet d'aller à Grenoble durant cet été.

Pour accomplir une telle visite à Grenoble, il suffisait alors d'environs dix jours (soit six pour l'aller et le retour de Paris-Grenoble et quatre pour y séjourner). Par exemple, Stendhal, qui était parti de Paris pour Trieste, le 6 novembre 1830, est arrivé à Lyon le surlendemain, en prenant la route fluviale[17]. Même s'il eût choisi la voie terrestre, il aurait pu y aller en deux jours, non pas en diligence mais en poste [18]. Par ailleurs en ce qui concerne sa situation financière d'alors, l'écrivain avait, comme l'a montré Lily R. Felberg, «assez de ressources pour vivre décemment [19] » (même si la pension militaire dont il bénéficiait, avait été réduite de moitié par l'ordonnance du 21 mars 1828). Aucun obstacle d'ordre économique ne lui aurait donc défendu de faire un court voyage de cette sorte.

Quand Stendhal pourrait-il être parti après la lettre de Jacquemont ? Il y a en 1828 une période pendant laquelle on perd sa trace à Paris, comme l'a souligné Robert Vigneron [20]. C'est celle qui se place entre deux dates d'envoi d'articles au *New Monthly Magazine* : le 23 septembre et le 24 octobre [21]. Ces articles sont, tous deux, des courtes recensions de trois pages dont le lieu d'expédition est Paris ; et le second contient le compte rendu des nouveautés parues dans

l'intervalle (citons *Le Maçon* de Michel Raymond). Naturellement, les dates de parution des livres ne signifient pas pour autant que Stendhal est toujours demeuré dans la capitale durant cette période. Remarquons que, s'il est parti pour Grenoble vers la fin de septembre, il aura eu largement le temps de rédiger son article (puisqu'il pouvait être de retour à Paris vers le 10 du mois suivant), ce qui lui laissait deux semaines avant le 24 octobre. Relevons aussi cette note marginale de l'écrivain, inédite jusqu'en 1982 : « 25 sept[embre] 1828 *till the 6 of November twelve* [*quelque mots illisibles*] *an half, 40 days* [22] ». Victor Del Litto tient ce laps de temps pour celui de la composition des *Promenades dans Rome* [23]. Pour notre part, nous nous intéresserons plutôt à ce chiffre énigmatique : « *twelve* [...] *an half*». Ne serait-ce pas là l'indication de la durée du voyage en question ?

Il faut ne pas oublier un témoignage aussi suggestif que celui de Romain Colomb, cousin et ami fidèle du romancier. Il présente ainsi un épisode d'un voyage en Dauphiné en 1824 dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de Henri Beyle (de Stendhal)* :

> Beyle parlait souvent avec dédain et dérision de sa ville natale ; mais, par une de ces bizarreries qui lui étaient particulières, le besoin de revoir les belles et gracieuses montagnes du Dauphiné se faisait sentir à lui tous les deux ou trois ans ; c'était chaque fois l'objet d'une courte apparition à Grenoble. Pendant l'une d'elles, en octobre 1824, il rôdait autour de l'ancienne propriété de son père à Claix ; on vendangeait, il voulut goûter du raisin qu'il avait savouré autrefois. Mais grand fut son embarras pour satisfaire cet ardent désir ; car il fallait avant tout garder le plus strict incognito. [...] Beyle me redisait avec un plaisir charmant la sensation délicieuse que lui procura ce raisin mangé sur les lieux mêmes où les plus doux moments de son enfance s'étaient écoulés [24].

Avant de réfléchir sur les buts possibles du voyage de 1828, examinons ce témoignage de plus près. Il est à noter, tout d'abord, que retourner à Grenoble tous les deux ou trois ans semble être une habitude de Stendhal, habitude bien connue de son entourage le plus intime, et de surcroît que ses séjours en Dauphiné étaient de «courtes apparitions» «incognito». En confrontant ce que dit Colomb et une note de Stendhal, écrite au mois de décembre 1835, on trouvera une nouvelle confirmation du dessein de Stendhal d'accomplir de tels pèlerinages aux sources : « Idée. Aller passer trois jours à Grenoble, et ne voir Crozet que le troisième jour. / Aller seul incognito à Claix, à la Bastille, à La Tronche [25] ». Ces marginalias de la *Vie de Henry Brulard*, qui semblent avoir été suscitées par un souvenir précis, coïncident exactement avec les caractères que nous venons de relever : séjour de trois jours et incognito. Or, ces deux évocations sur les retours réguliers au pays natal, celle de Colomb et celle de Stendhal lui-même, on les a prises, toutes les deux, pour des allusions au détour par Grenoble en octobre 1829 [26].

L'indication du « raisin mangé », attribuée par Colomb à un déplacement de l'année 1824, colle mal pour 1829 car la saison des vendanges était déjà passée à Claix [27] ; en outre il y a aussi désaccord

chronologique entre cette indication de Colomb et celle marginale de la *Vie de Henri Brulard* : il ne s'agit donc pas ici d'un problème de millésime, mais plus vraisemblablement de l'existence de voyages similaires qu'on n'a pu établir jusqu'ici.

Relevons également que le nom du lieu cité par Romain Colomb a une forte valeur affective. Claix est, comme on le sait, un petit village suburbain de Grenoble, où les Beyle possédèrent une maison de campagne, où ils passaient en famille les vacances aux mois d'août et de septembre : lieu des souvenirs d'enfance, comme Stendhal le raconte au chapitre neuf de l'autobiographie [28]. On peut d'ailleurs relever sous sa plume cette autre évocation de Claix dans une lettre adressée à Pauline, sa sœur bien aimée. Le 28 septembre 1800, de Milan, il lui parle de cette vie d'été en famille avec nostalgie :

> Tout ce qui te regarde m'est si cher. À cette heure, dis-je en moi-même, elle est sans doute à Claix, avec Félicie, Caroline et Gaétan, après une heureuse journée, elle va se reposer ; elle goûte dans sa dernière pensée le bonheur des âmes pures et exemptes de grandes passions. [...] Je te vois d'ici, passant par la petite porte de l'enclos et allant manger des raisins à la petite vigne des Louvates [...] Un autre jour tu vas avec le papa te promener à Doyatières, tu admires de là la charmante vue de la plaine de Claix, et, dans le lointain, celle[*s*] des montagnes et du fond de la vallée [29].

En ce qui concerne la Bastille (mentionné par Stendhal), c'est un lieu lié très étroitement au souvenir de son grand ami, à l'époque de l'École Centrale, François Bigillion, – ami qui s'est suicidé le 4 novembre 1827 : « Rien de pareil chez le bon Bigillion. Nous faisions de longues promenades ensemble, surtout vers la tour de Robot et la Bastille. La vue magnifique dont on jouit de là, surtout vers Eybens derrière lequel s'élèvent les plus hautes Alpes, élevait notre âme [30] ». Dans la *Vie de Henry Brulard*, l'auteur fait plusieurs mentions à la vue sur les coteaux d'Eybens [31]. Ajoutées au témoignage de Colomb, ces lignes témoignent bien du fait que «le besoin de revoir les belles et gracieuses montagnes du Dauphiné» chez Stendhal n'est pas un simple loisir, mais une impérieuse exigence de l'âme et de la sensibilité, comme chez Jean-Jacques Rousseau ou les romantiques anglais. Cette émotion sublime que donne le spectacle des montagnes peut donc symboliquement devenir le but de ses retours au pays. Chaque fois qu'il revisitait sa ville natale, Stendhal avait la possibilité de se promener, sans être dérangé, dans tous ces lieux privilégiés et de se replonger dans ses souvenirs d'enfance. Ces passages « incognito » à Grenoble devaient être connus seulement de ses plus intimes amis. (Lorsque Jacquemont parle de «ses terres», ce pouvait être une allusion à l'ancienne propriété des Beyle à Claix, vendue lors de la liquidation de la succession de son père, Chérubin Beyle).

Toutefois, le voyage au pays natal en 1828 ne se justifierait pas uniquement par une telle nostalgie. Cette année-là, se produisit un événement qui ravivait l'intérêt de Stendhal pour le Dauphiné : Félix

Faure, son ancien camarade de jeunesse, devenu conseiller à la Cour royale de Grenoble, avait été élu député lors d'une élection partielle, le 22 avril, à Vienne. Grande fut la joie de Stendhal, qui lui avait adressé sans retard une lettre de félicitation datée du 24 avril, à propos de laquelle Jacques Félix-Faure a ce commentaire lucide : « ce ton familier, le rappel d'un vieux souvenir ne peuvent être inspirés que par le désir de ramener une amitié singulièrement refroidie»[32]. À la suite des élections générales de l'année précédente, le ministère de Martignac, relativement libéral, avait détrôné celui de Villèle, ultra-royaliste. Stendhal dut donc mettre ses espérances dans cet ami qui allait siéger au côté des libéraux, tout en tranchant avec ces derniers car, comme il lui avait écrit dans sa lettre datée du 22 février 1828, «La plupart des députés libéraux nommés cette année sont sots, c'est-à-dire bêtes en mourant d'envie de faire effet [33] ». Or, même si le nouveau député était monté à la capitale en avril, rien n'indique qu'ils se revirent en tête à tête à cette occasion (durant ce premier semestre de 1828, ils ne laissent, tous les deux, aucune trace d'un entretien à Paris [34]).

À partir de là, il est tout naturel de supposer que, pour Stendhal, durant cette fin d'été ou début de l'automne 1828, la conjonction d'une amitié ressuscitée, le souvenir d'un autre ami défunt, le désir de retrouver les gracieuses montagnes à l'arrière-plan aient pu servir de justifications à un voyage en Dauphiné. On ne négligera pas non plus son intérêt pour les discussions politiques qui pouvait l'inciter à revoir son ami magistrat pour s'assurer de leur concordance de vues. Sur ce plan sa déception dut être grande, comme le prouve cette allusion postérieure dans la *Vie de Henry Brulard* :

> Exemple M. Félix Faure, pair de France, premier président, parlant à son fils, à S[ain]t-Ismier, été 1828, de la mort de Louis XVI : *Il a été mis à mort par des méchants*. C'est le même homme qui condamne aujourd'hui, à la Chambre des pairs, les jeunes et respectables fous qu'on appelle les conspirateurs d'avril 19[35].

Ce propos réactionnaire de Faure doit s'être gravé d'autant plus profondément dans la mémoire de Stendhal que son attente avait été grande. L'entrevue aura fini sans doute par le constat de leur opposition totale sur le plan politique, quoiqu'ils fussent tout deux « libéraux » : le premier siégeant à la Chambre des députés sur le banc des royalistes constitutionnels guidés par Royer-Collard, et le second soutenant l'idéal républicain et anticlérical incarné par La Fayette. Après cette éphémère réconciliation, leur amitié allait d'ailleurs se refroidir, à partir de l'année 1832 où Félix Faure sera nommé pair sous le règne de Louis-Philippe.

Il convient d'ajouter ici que leur entretien à Saint-Ismier est impossible en 1829, au cours du voyage dans le Midi. En effet lors du mois d'août 1829, au moment même où le ministère de Martignac a été remplacé par celui de Polignac, La Fayette était parti en voyage en

Auvergne et dans le Dauphiné. Dans chaque ville traversée, un accueil chaleureux l'attendait. Le 18 de ce mois, à Rives, la députation de la ville de Grenoble vint le chercher en délégation. L'on sait que Félix Faure, tout en déclinant la proposition de le présider, a néanmoins assisté au banquet d'hommage au général en compagnie d'Augustin Perier. Après une autre réception à Lyon le 7 septembre, Faure remonta directement de Lyon vers la capitale, où il rendit visite à Royer-Collard et au général Gérard (il a adressé à Augustin Perier une lettre, dont la date est le 26 septembre [36], relatant des entretiens avec ces deux personnes). Ceci atteste sa présence à Paris au moment même où Stendhal en était absent (il était parti pour le Midi le 8 du même mois). Vers la fin de septembre, le député a quitté Paris ; toutefois sa destination finale n'était pas Grenoble (ni Saint-Ismier où il avait une maison de campagne) mais Gap, qui se trouve dans les Hautes-Alpes à 80 kilomètres environ de son pays natal, où il devait présider les Assises durant tout le quatrième trimestre de 1829, tandis qu'au quatrième trimestre de l'année précédente, ce sont les Assises de Grenoble qu'il avait présidées [37]. Il semble donc incontestable que leur entrevue à Saint-Ismier a bien eu lieu en 1828 et l'on peut suggérer plus précisément la fin de septembre ou le début d'octobre comme date probable.

En outre, le souhait de Stendhal de revoir son ancien ami avait sans doute aussi des motifs plus intéressés. Ayant cessé, le premier juillet 1828, de toucher son traitement d'adjoint aux commissaires des guerres en non activité, il faisait alors diverses démarches auprès de ses connaissances pour obtenir un poste quelconque. On peut conjecturer qu'il aura également songé à solliciter l'appui de son ami Félix, étoile montante dans la société de l'époque.

Le 25 septembre, Amédée de Pastoret, conseiller d'État et commissaire du Roi, un des amis auxquels l'écrivain avait demandé de lui trouver un emploi, écrivit au romancier : « je voudrais vous dire quelques mots et le plus tôt possible serait le mieux»[38], ce qui laisse supposer qu'il avait des nouvelles à lui transmettre à propos des démarches entreprises en sa faveur. Soulignons que cette lettre commence comme suit : « si vous n'êtes pas parti, permettez que je vous demande un moment». Mais partir pour où ? Pour Grenoble vraisemblablement, car Pastoret n'eût pas ainsi formulé sa phrase s'il avait su que le destinataire reviendrait le jour même. Stendhal devait l'avoir prévenu de son intention de voyager (peut-être même lui avait-il dévoilé son intention de demander l'appui de Félix Faure). De fait, la lettre adressée par Stendhal à Édouard Mounier, le 9 février 1829, est encore plus suggestive à ce sujet : « M. Félix Faure m'apprend que vous voudrez bien faire une démarche en ma faveur, lorsqu'une certaine nomination aura eu lieu [39] », ce qui montre assez que Faure avait accepté de l'aider dans sa recherche d'un emploi. Le 8 février, Pastoret avait informé Stendhal qu'un poste de Conseiller référendaire de seconde classe à la Cour des Comptes [40] se libérait et, le même jour,

celui-ci avait demandé à Faure de solliciter une recommandation de Mounier. Mounier doit avoir répondu au romancier par l'intermédiaire du magistrat, d'une manière assez peu satisfaisante aux yeux de Stendhal qui lui écrivit : « Je conçois, d'après ce que vous avez bien voulu dire à M. Félix Faure que pour le moment vous ne pouviez pas agir auprès de MM. Barbé-Marbois et Roy [41] ». Tous ces échanges si serrés entre eux, prouvent donc que, pendant ces deux jours-là, Stendhal et Faure se rencontrèrent à Paris mais aussi que Stendhal avait fait à son ami de jeunesse la confidence de sa recherche d'un poste, et ce bien avant l'été 1829.

Insistons à nouveau sur le fait que l'objet d'un retour à Grenoble en 1828 pouvait donc être multiple pour Stendhal : se ressourcer à la vue des montagnes alpines, certes, mais aussi raffermir ses liens avec Félix Faure dont il avait à solliciter la protection. Rappelons, en outre, le contexte personnel assez déprimant dans lequel il se trouvait peu avant ce voyage. Le 2 septembre, il s'était souvenu de l'abandon de Clémentine Curial, abandon qui lui avait causé un vrai déchirement deux ans auparavant ; et le lendemain, puis le surlendemain, il écrivit successivent deux testaments [42], cela permet d'imaginer que sa détresse sentimentale de même qu'une inquiétude latente pour son avenir le taraudaient. Vu sous cet angle, des idées noires et l'envie de chercher une solution à sa situation de plus en plus critique purent aussi motiver ce bref séjour à Grenoble et Saint-Ismier. Toutefois, le retour en Dauphiné ne se révéla pas un remède souverain : au mois de novembre et de décembre 1828, il écrivit plusieurs autres testaments dont un dans lequel il faisait clairement allusion à son suicide : « Je supplie [*Romain Colomb*] surtout de n'être pas triste à l'occasion d'un événement inévitable [43] ». Or, ce qui nous paraît remarquable, c'est qu'il ait ainsi laissé dans cette même année 1828, de façon régulière, six testaments : les 26 août, 3 et 4 septembre, 14 novembre, 15 novembre, 4 et 6 décembre. Nous noterons que l'absence de testament au cours du mois d'octobre pourrait s'expliquer par son voyage dans sa terre natale et les profits qu'il en attendait ; ceci conforte, en creux, notre hypothèse.

Est-ce absurde de penser que le romancier, lors de ce séjour à Grenoble, ait pu en apprendre plus sur l'affaire Berthet ? S'il s'est bien rendu en Dauphiné entre les deux dates citées plus haut, à savoir les 23 septembre et 24 octobre, il devrait en avoir entendu parler ; car, même si l'exécution de Berthet remontait au 23 février 1828, les vagues suscitées par ce scandale remuaient encore l'opinion locale. En outre Felix Faure, qui avait été conseiller à la Cour royale de Grenoble au temps de ce procès criminel, était une source d'information de premier ordre pour le chasseur de beaux exemples de crimes [44]. Faure pouvait avoir obtenu des informations détaillées sur l'affaire de la part du conseiller Luc Michoud, leur commun ami d'enfance, qui devait initialement présider le procès d'Assises, mais qui s'était

récusé en raison de sa parenté avec les Michoud de Brangues. On peut donc avancer l'idée que Faure, dès leur entretien de 1828, était à même de fournir au romancier des détails inédits sur le crime de Berthet.

Certes, il serait aventureux de proposer que c'est grâce à leur rencontre en 1828 que Stendhal aurait pris pour la première fois connaissance de l'affaire. Il n'y a aucun témoignage qui exclue la possibilité qu'il ait lu la *Gazette des Tribunaux* du 29 février, relatant l'exécution du criminel sur la place d'armes de Grenoble. L'on sait que ce journal était l'une de ses lectures favorites. L'année précédente, il a laissé une note significative à cet égard : « Refaire les crimes qu'on trouve dans les journaux. Le prince de Kannily [...] voit dans le faubourg S[*ain*]t-Marceau la petite fille de neuf ans qu'il avait vu violée dans la *Gazette des Tribunaux* du 23 juin 1827»[45]. Cherchant matière à roman, il parcourait de nombreux journaux, notamment la *Gazette des Tribunaux*. Après son retour d'Italie du 29 janvier 1828, il doit avoir repris, avec la même intention et un vif intérêt, la lecture régulière de ce journal, dont il allait faire l'éloge dans un de ses articles du *New Monthly Magazine* le 17 mars : « Elle est fort amusante et donne la plus exacte peinture de la société française»[46]. Si sa connaissance de l'affaire Berthet date de l'article du 29 février, le désir ardent d'en apprendre plus pourrait compter parmi les raisons d'entreprendre ce voyage dans la même année, car il n'avait aucun autre ami qui connût mieux l'affaire que Faure, (après la mort de Luc Michoud le 12 mars 1828).

Cette hypothèse chronologique nous conduit à une autre révision concernant l'idée première du *Rouge et le Noir*. Selon Romain Colomb, Stendhal a conçu le roman durant le premier semestre 1829.

> Depuis plus d'une année, je voyais sur la table à écrire de Beyle un manuscrit portant, en gros caractères sur la couverture, le mot *Julien* : nous ne nous en étions jamais entretenus. Un matin de mai 1830, il s'interrompt brusquement au milieu d'une conversation, et me dit : *Si nous l'appelions le Rouge et le Noir* ! Ne comprenant rien à cette apostrophe tout à fait étrangère au sujet de notre causerie, je le prie de me l'expliquer. Lui, suivant son idée, réplique : « Oui, il faut l'appeler le Rouge et le Noir.» Et saisissant le manuscrit, il substitua ce titre à celui de *Julien* [47].

Jusqu'à ce jour, les exégètes ne cachent pas leur scepticisme à propos de cette indication, «depuis plus d'une année»[48], mais d'après ce que Stendhal a rapporté à Adolphe de Mareste dans sa lettre datée du 15 janvier 1829, son cousin venait fort assidûment l'aider à rédiger les *Promenades dans Rome* à partir du début décembre 1828 : « J'ai refait, depuis six semaines, tous les morceaux de l'*Itinéraire de R*[*ome*] qui me semble manquer de profondeur. [...] Le brave Colomb pioche avec moi, tous les matins. Je suis prêt à livrer les deux volumes. J'ai de quoi faire trois volumes [49] ». Leur collaboration allait continuer durant la rédaction de cet ouvrage ; et son témoignage, quoique Co-

lomb commît parfois d'incontestables erreurs de mémoire, mérite donc d'être pris en compte. Si Colomb est dans le vrai, nous pouvons supposer que le premier brouillon du roman aurait été écrit à cette époque-là (c'est-à-dire au début de 1829).

Ceci contredit la date généralement admise, à savoir que l'«idée de *Julien*» ne lui serait venue qu'à la fin d'octobre 1829 à Marseille. Toutefois l'on en est en droit de se demander, à la lumière d'une autre note, si cette « idée » est bien celle du germe initial du roman. Citons cette autre note : « Arranger cette histoire comme j'arrangeai *Julien* à Marseille. Alors, au premier moment d'enthousiasme, j'achèverai [50] ». Si l'on prend cette indication à la lettre, Stendhal n'a pas conçu, mais arrangé ce qu'il avait déjà rédigé, ce qu'il avait intitulé « *Julien* ». Autrement dit, l'on peut aussi bien lire l'«idée de *Julien*» comme son intention de modifier une intrigue qui existait déjà. Remarquons aussi l'endroit où Stendhal a laissé cette dernière note. C'est dans la marge du dernier feuillet des brouillons d'*Une position sociale*, nouvelle commencée en septembre 1832, mais qui demeura inachevée, ce qui nous permet de suggérer que l'écrivain, souhaitant sortir de l'impasse de la rédaction où il se trouvait alors, voulait se rappeler, lors de la correction de ses manuscrits le 14 avril 1833, un exemple de sa réussite dans un passé récent. À ce premier indice, il faut également en ajouter un second. En avril 1837, il se mit à la rédaction d'une autre nouvelle, *Le Rose et le Vert*, qu'il allait abandonner le 8 juin de cette même année. Mais six jours auparavant, dès son arrivée à Nantes, il avait écrit : « 2 juin [*1837*], 9 heures du soir./ Nantes, j'espère, me sera comme Marseille *for the Rouge* [51] ». Comme on le voit dans ces deux cas, le souvenir de «Marseille» dans la genèse du *Rouge et le Noir*, c'est bel et bien pour Stendhal celui de l'endroit où un sursaut d'inspiration lui permit de développer sa *première* ébauche intitulée «*Julien* » ; un événement propitiatoire grâce auquel il avait pu sortir de difficultés un projet déjà avancé, moment qu'il espère retrouver ailleurs.

S'agissant de l'emploi du terme, «idée», chez l'écrivain, on peut relever d'autres exemples comparables dans les notes marginales relatives à *La Chartreuse de Parme* : « *The 3 septembre 1838, I had the idea of the* Chartreuse » ; « *the idea and some sheet in September the third* [52] ». Bien que l'on ne sache toujours pas éclairer ce qu'il voulait dire exactement par cette «*idea*», il a pu l'employer aussi bien pour désigner la première conception de son roman, que pour son dessein de fondre dans le livre deux ébauches, *La jeunesse d'Alexandre Farnèse* et un récit de batailles de Napoléon, toutes deux conçues précédemment dans des buts différents (l'un étant l'adaptation d'un manuscrit italien pour la *Revue des Deux Mondes* et l'autre ayant été entrepris pour les sœurs Montijo). Soulignons que, dans le cas du *Rouge et le Noir* comme dans celui de *La Chartreuse de Parme*, le terme apparaît, d'une manière commémorative, dans un contexte qui touche à la modification du premier jet.

Tous ces indices contribuent à une réévaluation du témoignage de Colomb qui a été, selon nous, trop vite écarté. Il est indubitable que Stendhal, ayant probablement pris connaissance de l'affaire Berthet dès 1828, se mit à écrire, comme que se le rappelle son cousin, la première ébauche de « *Julien* » au cours du premier semestre de l'année suivante. N'oublions pas qu'à partir du 21 janvier 1829 fut jugée l'affaire Lafargue, une des sources essentielles du *Rouge et le Noir*. Le romancier rendit compte du procès d'Adrien Lafargue dans les *Promenades*, en utilisant des extraits des articles relatant cette affaire : ceux du *Courrier des Tribunaux* des 30 et 31 mars 1829 et ceux de *La Gazette des Tribunaux* des 30, 31 mars et premier avril. Citons encore une fois le témoignage de Colomb : « Depuis plus d'une année, je voyais sur la table à écrire de Beyle un manuscrit portant, en gros caractères sur la couverture, le mot *Julien*», il est dès lors tentant de faire remonter ce « depuis plus d'une année » à cette période même où Stendhal suit de si près le procès Lafargue.

Nous abonderons donc dans le sens de Claude Liprandi lorsqu'il écrit que la lecture de ces articles relatifs au procès Lafargue a « eu une influence déterminante sur la genèse de l'œuvre » [53]. C'est entre le début d'avril et la fin de mai 1829 que ce caractère énergique de jeune plébéien ambitieux devint le catalyseur qui déclencha l'imagination romanesque de Stendhal. C'est ce caractère greffé sur l'aventure criminelle d'Antoine Berthet qui constitue sans conteste la *première* idée de « *Julien* ». ¶

## Notes

Cet article, extrait de notre thèse soutenue à l'Université de Kyushu en 2002, a d'abord été publié, en japonais, dans la revue universitaire, *Stella*, n° 20, septembre 2001.

1. STENDHAL, *Journal*. Texte établi, annoté et préfacé par V. DEL LITTO, in *Œuvres complètes*, Nouvelle édition établie sous la direction de V. DEL LITTO et Ernest ABRAVANEL. Genève, Cercle du Bibliophile, 50 vol., 1967-1974, t. XXXII, p. 45.

2. Voir Robert VIGNERON, «Stendhal en Espagne», Modern Philology, vol. 32, n°. 1, August, 1934, pp. 55-66 (Reproduit dans les *Études sur Stendhal et sur Proust*. Avant-propos de René JASINSKI. Paris, Libr. Nizet, 1978, pp. 82-93).

3. Voir Henri MARTINEAU, *Le Calendrier de Stendhal*. Paris : Le Divan, 1950, p. 242 et la rectification par Pierre-Georges CASTEX, «Introduction», in *Le Rouge et le Noir, Chronique du XIX^e^ siècle*. Texte établi avec sommaire biographique, introduction, bibliographie, variantes, notes et dossier documentaire par P.-G. CASTEX. Édition revue et mise à jour, illustrée de 16 reproductions. Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1989, p. XVI.

4. STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*. Édition établie par Victor DEL LITTO. Paris : Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 2 vol., 1981-1982, t. II, pp. 105-106.

5. Voir Kosei KURISU, « Stendhal et *La Gazette des Tribunaux* », *H.B., Revue internationale d'études stendhaliennes*, n° 3, 1999, pp. 143-147.

6. Voir Daniel LANGLOIS-BERTHELOT, *Le Maître-Calendrier*. Chambéry, Imprimeries réunies de Chambéry, 1975, pp. 24-25.

7. Voir VIGNERON, art. cité, pp. 63-64 (*Études sur Stendhal et sur Proust, op. cit.*, p. 90).

8. Henri Martineau suppose que Stendhal est allé de Monpellier à Marseille en passant par Grenoble (voir Henri MARTINEAU, *Le cœur de Stendhal. Histoire de sa vie et de ses sentiments*. Paris : Albin Michel, 2 vol., 1953, t. II, pp. 164-167), tandis que Pierre-Georges Castex soutient avec pertinence le trajet proposé par Vigneron, en insistant sur le fait que Martineau «ne fournit pas d'indice positif à l'appui de cette affirmation, qui s'accorde mal avec la vraisemblance géographique» (voir CASTEX, « Introduction », in *Le Rouge et le Noir*, op. cit., p. XVII).

9. STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. XXXII, p. 45.

10. Voir VIGNERON, art. cité, pp. 63-65 (*Études sur Stendhal et sur Proust*, *op. cit.*, pp. 90-91).

11. Voir STENDHAL, *Journal littéraire*. Texte établi, annoté et préfacé par V. DEL LITTO, in *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. XXXV, pp. 173 et 412.

12. Voir STENDHAL, *Correspondance générale*. Édition Victor DEL LITTO, avec la collaboration d'Elaine WILLIAMSON, de Jacques HOUBERT et de Michel-E SLATKINE. Paris, Libr. Honoré Champion, 6 vol., 1997-1999, t. VI, p. 407.

13. Voir STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 107

14. Voir STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, pp. 567, 614 et 635.

15. Voir VIGNERON, art. cité, pp. 56-60 (*Études sur Stendhal et sur Proust*, *op. cit.*, pp. 84-87).

16. Pierre MAES, *Un ami de Stendhal, Victor Jacquemont*. Paris, Desclée de Brouwer & C^ie^, 1925, p. 332.

17. Voir STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 136.

18. Voir G. de BERTIER DE SAUVIGNY, *La Restauration*. Paris : Flammarion, coll. «L'Histoire», 1955, p. 275.

19. Voir Lily R. FELBERG, *Stendhal et la question d'argent au cours de sa vie*. Aran, Éd. du Grand-Chêne, « Collection Stendhalienne, 19 », 1975, pp. 51-52.

20. Voir VIGNERON, art. cité, p. 59 (*Études sur Stendhal et sur Proust*, *op. cit.*, p. 85).

21. Voir STENDHAL, *Chroniques pour l'Angleterre. Contributions à la presse britannique*, *op. cit.*, t. VII, pp. 181 et 189. Henri Martineau a supposé à tort que le romancier avait effectué son voyage dans le Midi durant ces 33 jours (voir Henri MARTINEAU, «Préface», in *Romans et Nouvelles* de Stendhal. Édition établie et annotée par H. MARTINEAU. Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol., 1948-1952, t. I, p. 197).

22. Voir STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 100.

23. Voir DEL LITTO, « Notes et variantes », in *ibid.*, p. 1064.

24. Romain COLOMB, *Notice sur la vie et les ouvrages de Henri Beyle (de Stendhal)*. Texte annoté et préfacé par V. DEL LITTO, in *Œuvres complètes* de Stendhal, *op. cit.*, t. XLIX, p. 276.

25. STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, in *Œuvres intimes*, op. cit., t. II, pp. 679 et 1410. Del Litto juge cette note de Stendhal « curieuse », ajoutant prudemment que « Stendhal avait déjà fait ce voyage en Dauphiné, probablement en 1829 ».

26. Voir DEL LITTO, « Notes et éclaircissements », in *Œuvres complètes* de Stendhal, *op. cit.*, t. XLIX, p. 411, et voir aussi DEL LITTO, « Notes et variantes », in *Œuvres intimes*, op. cit., t. II, pp. 1355-1356.

27. D'après Marie-Thérèse Imbert, conservatrice au Musée Stendhal, les vendanges à Claix se font à l'automne, le plus souvent au mois de septembre ou, dans le cas de vendanges tardives, en octobre. La date supposée de fin octobre 1829 convient donc moins bien que celle de fin septembre ou de début octobre 1828. Signalons aussi diverses allusions aux raisins sous sa plume : ainsi la signature « Baron Raisinet » au bas de sa lettre (adressée probablement à Alberthe de Rubempré) datée du 11 août 1831, puis dans celle adressée à Domenico Fiore du 14 septembre, « Baron Raisin ». D'après François Michel, le fils d'Antoine Albert, commis du Consulat de Civita-Vecchia, dit que son père se souvenait également que Stendhal mangeait volontiers du raisin (voir François MICHEL, Fichier stendhalien. Présentation par Jean FABRE, Victor DEL LITTO et James F. MARSHALL.

Boston, G. K. Hall, 1964, 3 vol., t. I, p. 22).

28. STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, pp. 613-615.

29. STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. I, p. 15.

30. STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 778.

31. Voir *ibid.*, pp. 583, 631, 721, 778 et 822.

32. Voir Jacques FÉLIX-FAURE, *Un compagnon de Stendhal. Félix-Faure, pair de France*. Aran : Éd. du Grand-Chêne, « Collection Stendhalienne, 21», 1978, p. 119.

33. STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 666.

34. FÉLIX-FAURE, *op. cit.*, p. 120. Remarquons que, le 21 juillet 1828 à Paris, eut lieu un banquet pour fêter le quarantième anniversaire de la réunion des États du Dauphiné à Vizille en 1788. Stendhal doit y avoir assisté avec d'autres Dauphinois habitant Paris (voir STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, pp. 98-99). Mais à cette occasion, il n'aurait pu rencontrer Faure, celui-ci, comme la moitié de souscripteurs, ayant appris la participation de La Fayette retirèrent leurs noms (François MICHEL, *Études stendhaliennes*. Deuxième édition augmentée, présentée par Victor DEL LITTO. Paris, Mercure de France, 1972, p. 226 et FÉLIX-FAURE, *op. cit.*, pp. 126-130).

35. STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 635. Dans ces lignes, Stendhal a noté « été 1828 ». Mais étant donné que, dans le chapitre IX de l'autobiographie, il a indiqué curieusement que l'époque des « féries » à Claix était «septembre et août» (*ibid.*, p. 615), et que la date de la lettre à sa sœur, citée plus haut, est le 28 septembre, on peut deviner que sa famille passait habituellement les vacances à Claix au mois de septembre. Il semble donc tout naturel que Stendhal ait écrit « été 1828 » pour désigner la période du voyage en Dauphiné en 1828.

36. Voir FÉLIX-FAURE, *op. cit.*, p. 130. En ce qui concerne la chronologie et l'itinéraire du triomphal voyage de La Fayette, voir *ibid.*, pp. 126-130, et voir aussi Étienne TAILLEMITE, *La Fayette*. Paris : Fayard, 1989, pp. 478-480. Pour ce qui concerne Stendhal, il devait alors rester à Paris pour corriger les épreuves des *Promenades dans Rome* et en faire l'*Errata* (voir STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 729 ; et voir aussi STENDHAL, *Journal littéraire*, in *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. XXXV, p. 411).

37. Dans *Le Moniteur Universel* du 31 décembre 1829, on peut lire ces lignes : « La cour d'assises des Hautes-Alpes (4e trimestre), a été présidée par M. *Félix Faure*, conseiller en la cour royale de Grenoble, membre de la chambre des députés ». Pour sa présidence des Assises de Grenoble de l'année pécédente, voir FÉLIX-FAURE, *op. cit.*, p. 122. Mais pourtant, malgré son titre de conseiller, il a été «l'objet d'une persévérante exclusion de la présidence des assises» (la *Gazette des Tribunaux* du 6 novembre 1828) jusqu'au début novembre 1828, à cause de sa demi disgrâce qui date de 1820 (voir FÉLIX-FAURE, *op. cit.*, pp. 109-111). D'après une de ses lettres au romancier (voir STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 504), l'«inamovible» Faure ne sortait ordinairement guère de sa ville natale à l'époque de sa défaveur ; et on peut donc supposer qu'il dut rester dans le Dauphiné durant le mois d'octobre 1828, qui était d'ailleurs hors de la session de la Chambre des députés.

38. STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 693 et aussi *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 98.

39. STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 709.

40. Voir STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 102.

41. STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 710. Dans la *Vie de Henri Brulard*, on trouve mention d'un entretien de Stendhal et de Faure en 1829 (*Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 931).

42. Voir STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, pp. 691-692.

43. *Ibid.*, p. 695.

44. Il faut noter qu'à la place du conseiller Michoud, Felix Faure aurait pu présider le procès Berthet (voir FÉLIX-FAURE, *op. cit.*, pp. 122-123). Vu sa position, il est invraisemblable qu'il fut indifférent à l'affaire.

45. STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 91. Kosei Kurisu souligne que cette note est une clef non négligeable pour la genèse du *Rouge et le Noir* (voir

KURISU, art. cité, pp. 143-144).

46. STENDHAL, *Chroniques pour l'Angleterre*, *op. cit.*, t. VII, p. 103.

47. COLOMB, *op. cit.*, pp. 316-317.

48. Voir CASTEX, « Introduction », in *Le Rouge et le Noir*, *op. cit.*, p. XVIII.

49. STENDHAL, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, pp. 703-704.

50. STENDHAL, *Une position sociale*. Texte établi, annoté et préfacé par E. ABRAVANEL, in *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. XXXVIII, p. 412.

51. STENDHAL, *Le Rose et le Vert*. Texte établi, annoté et préfacé par E. ABRAVANEL, in *Œuvres complètes*, *ibid.*, p. 327. D'après cette note, Kosei Kurisu suppose que l'idée conçue à Marseille peut être le développement d'une intrigue construite autour de l'affaire Berthet (voir Kosei KURISU, « Stendhal et *La Gazette des Tribunaux* (1825-1830)», *Academia*, « Literature and Language », n° 68, Université Nanzan, mars 2000, pp. 63-64.

52. STENDHAL, *Journal*, in *Œuvres intimes*, *op. cit.*, t. II, p. 341.

53. Claude LIPRANDI, *Au cœur du «Rouge». L'affaire Lafargue et « Le Rouge et le Noir»*. Lausanne, Éditions du Grand-Chêne, « Collection Stendhalienne, 4 », 1961, p. 285.